



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 10 septembre 2019

Travaux d'aménagement du carrefour de La Fossette – Phase 7 Modifications temporaires des conditions de circulation

Les travaux d'aménagement du carrefour de la Fossette ont débuté le 11 mars dernier et se déroulent sur une période de 10 mois, jusqu'en janvier 2020. Ces aménagements ont pour objectifs d'améliorer la sécurité à la traversée du carrefour et les conditions d'accessibilité à la ZIP de Fos-sur-Mer et de Port-Saint Louis.

Après 6 mois de chantier les travaux se poursuivent dans le respect des délais prévus avec le passage à une nouvelle phase de travaux.

Les travaux de la phase 7 d'une durée de 2 semaines débutent dès aujourd'hui, jusqu'au 25 septembre. Le basculement de la phase 6 à la phase 7 s'est faite dans la nuit du 9 au 10 septembre 2019.

Les phases précédentes ont permis de réaliser le raccordement à la RN 568 d'une première bretelle (voie d'évitement) dans le sens Arles vers Port-Saint-Louis. La nouvelle phase de travaux sera consacrée au raccordement d'une seconde bretelle **à la RN 568 dans le sens Port-Saint-Louis vers Fos-sur-Mer**. Les travaux seront réalisés hors circulation.

Pendant cette période, une partie de la chaussée de la RN 568 du giratoire de la Fossette et en direction de Martigues sera neutralisée et la circulation sera basculée sur la chaussée opposée à 2 x 1 voie.

La circulation des usagers en provenance et en direction de Martigues ou de Port-Saint-Louis se fera sur 2x1 voie.

Des perturbations importantes sur la circulation sont à prévoir en direction et en provenance de Martigues.

L'État, représenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), conduit la réalisation de cet aménagement avec l'assistance de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED).

Cet aménagement est cofinancé par l'État, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille Provence.

De plus amples informations sur les conditions de circulation sur toute la durée du chantier sont disponibles via :

- Le site web de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
- Le site web de la DIRMED : www.enroute.mediterranee.equipement.gouv.fr
- Ou en vous inscrivant sur l'adresse électronique pour recevoir des informations régulières sur les conditions de circulation : chantiercarrefourlafossette@nicaya.com

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)